



PUBLIC

Agriculteurs de la Région Ile de France

Pré-requis : Avoir suivi une formation initiale à l'outil mes parcelles



DATES, HORAIRES ET LIEUX

Date	Horaires	Adresse
Lundi 09 janvier 2023	9h00 – 17h30	MAISON DES SERVICES 6 rue Lamartine 77540 ROZAY EN BRIE
Jeudi 19 janvier 2023	9h00 – 17h30	LYCEE AGRICOLE SULLY 22 avenue de l'Europe 78200 MAGNANVILLE



FRAIS

Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : 0 €

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).

Tarif autres publics : 200 €

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES).

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

Renseignements et inscriptions :

Léonore MONTAIGNE

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : formation@idf.chambagri.fr



FORMATION

2 sessions :

- Le 09 janvier 2023 ROZAY EN BRIE (77)
- Le 19 janvier 2023 MAGNANVILLE (78)



MES PARCELLES : SE METTRE A JOUR DANS SA TRACABILITE



AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RÉGION ILE-DE-FRANCE



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Savoir utiliser l'outil informatique mes parcelles et se perfectionner

Intervenante : Laurence GOUSSON Conseillère spécialisée Mes Parcelles / CARIDF

PROGRAMME :

Matin :

Présentation de la nouvelle interface Mes p@rnelles, maîtriser l'outil cartographique, maîtriser l'outil traçabilité

- utiliser les outils de découpe
- définir l'assolement
- positionner des analyses de sol et des éléments topographiques.
Personnaliser son dossier et saisir les interventions (45 minutes)
- Consulter et modifier des interventions
- faire des choix d'Éditions
- Vérification des données

Midi :

Maîtriser l'outil plan de fumure de Mes p@rnelles, maîtriser les éditions, utiliser l'application sur smartphone

- Calculs des bilans azotés
- calculs PK
- Prévoir les apports d'engrais
- Renseigner le cahier d'épandage
- personnaliser ses éditions

Moyens pédagogiques:

- Quizz
- Tour de table
- Démonstration et exercices pratiques
- Questions / réponses

Evaluations des participants



*Pour tout renseignement supplémentaire,
Laurence GOUSSON : 06 07 66 86 40*